



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2023

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 5 avril 2023.

Secrétaire de séance : Sébastien SAGNE

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Sébastien SAGNE

Absents excusés : Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU, Nathalie MATHIEU, Brigitte MARSAC

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 FEVRIER 2023 :

Approuvé à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Paul FREYSSINET est nommé président pour le vote des comptes administratifs

Les comptes administratifs sont présentés par Sandrine FAUREL secrétaire :

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Recettes : 237 709.18 € | Dépenses : 207 597.41 € |
| Résultat : 30 111.77 € | Report année 2021 : 66 712.31 € |
| Résultat cumulé : 96 824.08 € | |

Section d'investissement

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Recettes : 297 001.58 € | Dépenses : 175 910.86 € |
| Résultat : 121 090.72 € | Report année 2020 : 69 511.31 € |
| RAR dépenses : 375 011.38 € | RAR Recettes : 234 413.09 € |
| Résultat RAR : - 140 598.29 € | |
| Résultat cumulé : 50 003.74 € | |

Total résultats cumulés : 146 827.82 €

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Recettes : 90 271.59 € | Dépenses : 53 027.26 € |
| Résultat : 37 244.33 € | Report 2021 : 31 048.82 € |
| Résultat cumulé : 68 293.15 € | |

- Section d'investissement

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| Recettes : 27 755.22 € | Dépenses : 52 111.79 € |
| Résultat : - 24 356.57 € | Report année 2020 : 50 070.44 € |
| Excédent : 25 713.87 € | |
| RAR dépenses : 15 939.10 € | RAR Recettes : 0 € |
| Résultat RAR : - 15 939.10 € | |
| Résultat cumulé : 9 774.77 € | |

Total résultats cumulés : 78 067.92 €

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement

| |
|--------------------------------|
| Recettes : 143 814.67 € |
| Dépenses : 143 140.65 € |
| Report année 2021 : - 674.02 € |
| Résultat cumulé : 0.00 € |

- Section d'investissement

| |
|-----------------------------------|
| Recette : 141 860.21 € |
| Dépenses : 138 794.04 € |
| Report année 2021 : - 83 658.62 € |
| Résultat cumulé : - 80 592.45 € |

Total résultats cumulés : - 80 592.45 €
Approuvés à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Etant donné l'augmentation de 7.1% des bases d'imposition décidée par l'Etat, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux communaux pour 2023 qui seront les suivants :

| | |
|------|---------|
| TFB | 33.44 % |
| TFNB | 75.86 % |
| TH | 8.20 % |

BUDGETS 2023

Pour 2023 les budgets primitifs suivants, préparés par la commission des finances réunie le 22/03, ont été présentés au conseil municipal par Sandrine FAUREL :

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
Recettes : 351 086.43 €
Dépenses : 351 086.43 €

- Section investissement
Recettes : 502 557.32 €
Dépenses : 502 557.32 €

Total résultats cumulés dépenses : 853 643.75 €

Total résultats cumulés recettes : 853 643.75 €

Ce budget primitif du budget principal de la commune est adopté à l'unanimité.

Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
Recettes : 153 592.15 €
Dépenses : 153 592.15 €

- Section investissement
Recettes : 76 651.24 €
Dépenses : 76 651.24 €

Total résultats cumulés dépenses : 230 243.39 €

Total résultats cumulés recettes : 230 243.39 €

Ce budget primitif du service de l'eau potable et assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
Recettes : 134 414.80 €
Dépenses : 134 414.80 €

- Section d'investissement
Recettes : 220 026.71 €
Dépenses : 220 026.71 €

Total résultats cumulés dépenses : 354 441.51 €

Total résultats cumulés recettes : 354 441.51 €

Ce budget primitif du lotissement est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- Les comptes de gestion de la commune, de l'eau et du lotissement pour l'année 2022 dressés par Mme TERRASSOUX et M. DEBUIGNY n'appellent ni observations ni réserves et ils sont approuvés à l'unanimité.
- Redevance occupation du domaine public par ORANGE pour un montant de 1168 € approuvé à l'unanimité.
- Remplacement de 6 volets de la mairie au rez-de-chaussée ; devis de l'entreprise PIRONTE pour un

montant de 3 495.51€ HT. Approuvé à l'unanimité.

- Remboursement de GROUPAMA après actualisation des différents contrats d'assurance : € Approuvé à l'unanimité.

- Participation de la commune au financement des contrats de prévoyance souscrits par les agents à hauteur de 15€ (brut) par agent à partir de mai 2023. Approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX

- Bâtiment technique : les travaux sont presque terminés ; une réception est prévue le 4 mai à 11h sur place

- Eglise : une réunion de chantier en présence de l'architecte est prévue le 17 avril à 14h15 pour faire le point sur l'avancement des travaux et aborder la restauration de l'intérieur suite aux dégradations engendrées par le chantier. L'église est actuellement fermée au public pour des raisons de sécurité.

- Parvis de l'église : l'entreprise EIFFAGE a reçu les granits et démarrera le chantier le 27 avril.

- Eclairage Public : une réunion s'est tenue en mairie le 6/03 avec M. SIBERT de la FDEE19 pour faire le point de notre parc d'éclairage public et envisager sa rénovation qui pourra être subventionnée à 65% par la FDEE19 dans les deux ans à venir.

VOIRIE 2023

La demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la route de la Courtine n'a pas été accordée ; Mme le Maire a demandé un entretien au Secrétaire Général de la Préfecture pour en discuter. Calculer le montant du reste à charge pour la commune après consommation des subventions du Département (50% du prix HT pour 2023 plus des reliquats des années précédentes) en attendant de savoir si le dossier pourrait bénéficier en novembre du restant de DETR.

En 2023 la route de Mialet sera réalisée ainsi que les « point-à-temps » nécessaires sur d'autres routes. Une rencontre avec M. DAYRE de Corrèze Ingénierie ce jour a permis de faire le point sur certaines interrogations concernant l'entretien des limites de la voie publique.

DIVERS

- Une liste de matériels nécessaires au bon fonctionnement de la commune a été établie et les devis seront demandés aux différents fournisseurs.

- Plusieurs réunions ont eu lieu pour le SIAV auxquelles Mme le Maire et D. MALEYRIE, délégué, étaient présents.

- Mme le Maire a assisté à diverses commémorations (le 19/03 à Vigeois et le 2/04 à la Garédie) ainsi qu'à l'A.G. de l'ANACR à Objat le 26/02.

- Le 4/04 a eu lieu à Tulle l'A.G. de Corrèze Ingénierie qui fêtait ses 10 ans d'existence ; Mme le Maire était présente.

- Mme le Maire a assisté à plusieurs réunions de la CCPU, du PETR et du CIAS (avec P. FREYSSINET).

- Un petit livre a été offert à la municipalité par la librairie d'Uzerche qui recueille des petites histoires des 12 communes de la communauté de communes. Il est disponible à la bibliothèque.

- Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Vézère, qui concerne Orgnac, a 10 ans ; une réunion s'est tenue à la Préfecture où il a été présenté le nouveau plan qui sera élaboré dans les 5 ans à venir. Mme le Maire a assisté à cette rencontre.

- La Commission des Impôts directs s'est réunie à la mairie le 23/02.

- P. PARVEAU est toujours à la recherche de terrain pour son exploitation forestière. Contact sera pris avec un notaire pour étudier la possibilité de lui vendre du terrain et se renseigner sur le prix à appliquer.

Fin de séance 22h30.